

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG

COMMUNE D'AVRICOURT

Convocation du 12 février 2021

Conseillers élus : 15 Conseillers en fonction : 14 Conseillers présents : 11 Procuration : 3

Réuni en séance ordinaire sous la présidence de DENNY Eric, Maire

Présents : FONTINHA Daniel, GRAFF Aurélie, HEIDINGER Hervé, HEMERY Christelle, KELLE Michaël, LIGER Nicolas, MAIRE Christophe, TONEGUTTI Reine, VALLET Grégoire, VENNEMANN Pascal.

Absents excusés: THIRION Astrid (donne procuration à MAIRE Christophe), GUIOT Marie-Pierre (donne procuration à HEIDINGER Denis), GUERIN Stéphane (donne procuration à VENNEMANN Pascal).

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de HEMERY Christelle, secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL valant COMPTE-RENDU Séance du conseil municipal du 19 février 2021

2021.02.01 Objet : Compte Administratif 2020 Budget principal

❖ Compte administratif 2020, budget principal.

Le Conseil Municipal après délibération,

Monsieur le Maire est sorti de la salle du Conseil Municipal avant le vote :

APPROUVE le compte administratif 2020, budget principal

	Dépenses de l'exercice 2020	Recettes de l'exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Affectation du résultat de l'exercice 2019	Résultat cumulé à reporter
I	186 629.96 €	25 024.40 €	- 161 605.56 €	+ 97 419.01 €	- 64 186.55 €
F	327 123.28 €	395 043.25 €	+ 67 919.97 €	+ 72 467.52 €	+ 140 387.49 €

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

2021.02.02 Objet : Compte de Gestion 2020 Budget principal

❖ Compte de Gestion 2020, budget principal.

Le Conseil Municipal après délibération,

APPROUVE le compte de gestion 2020, budget principal, qui est égal au compte administratif 2020 comme suit :

	Dépenses de l'exercice 2020	Recettes de l'exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Affectation du résultat de l'exercice 2019	Résultat cumulé à reporter
I	186 629.96 €	25 024.40 €	- 161 605.56 €	+ 97 419.01 €	- 64 186.55 €
F	327 123.28 €	395 043.25 €	+ 67 919.97 €	+ 72 467.52 €	+ 140 387.49 €

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

2021.02.03 Objet : Affectation du résultat 2020 au BP principal 2021

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les résultats suivants :

	Dépenses de l'exercice 2020	Recettes de l'exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Affectation du résultat de l'exercice 2019	Résultat cumulé à reporter
I	186 629.96 €	25 024.40 €	- 161 605.56 €	+ 97 419.01 €	- 64 186.55 €
F	327 123.28 €	395 043.25 €	+ 67 919.97 €	+ 72 467.52 €	+ 140 387.49 €

Monsieur le Maire explique également qu'il y a des restes à réaliser en section d'investissement :

Report de subventions :

Réfection église : Subventions restant à percevoir

- Etat : 21 000.00 €
 - Département : 10 000.00 €
- 31 000.00 €**

	Reste à réaliser		Résultat des restes à réaliser	Résultat d'investissement de l'exercice 2020 à reporter	Résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser
	Dépenses	Recettes			
I	0.00€	31 000.00 €	+ 31 000,00 €	- 64 186.55 €	- 33 186.55 €

Le Conseil Municipal après délibération,

DECIDE d'affecter le résultat 2020 de la manière suivante :

- à la ligne 001 « déficit d'investissement reporté » la somme de **64 186.55 €**
- au compte 1068 en couverture du déficit d'investissement reporté la somme de **33 186.55 €**
- à la ligne 002 « excédent de fonctionnement reporté » la somme de **107 200.94 €**

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

2021.02.04 Objet : Compte Administratif 2020 Budget annexe boulangerie

❖ Compte administratif 2020, budget annexe boulangerie.

Le Conseil Municipal après délibération,

Monsieur le Maire est sorti de la salle du Conseil Municipal avant le vote :

APPROUVE le compte administratif 2020, budget annexe boulangerie

	Dépenses de l'exercice 2020	Recettes de l'exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Affectation du résultat de l'exercice 2019	Résultat cumulé à reporter
I	14 340.83	478.00	-13 862.83	29 672.35	15 809.52
F	3 079.10	14 816.07	11 736.97	0	11 736.97

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

2021.02.05 Objet : Compte de Gestion 2020 Budget annexe boulangerie

❖ Compte de Gestion 2020, budget boulangerie.

Le Conseil Municipal après délibération,

APPROUVE le compte de gestion 2020, budget annexe boulangerie qui est égal au compte administratif 2020 budget annexe boulangerie comme suit :

	Dépenses de l'exercice 2020	Recettes de l'exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Affectation du résultat de l'exercice 2019	Résultat cumulé à reporter
I	14 340.83	478.00	<i>-13 862.83</i>	29 672.35	15 809.52
F	3 079.10	14 816.07	<i>11 736.97</i>	0	11 736.97

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

2021.02.06 Objet : Affectation du résultat 2020 au BP annexe boulangerie 2021

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les résultats suivants :

	Dépenses de l'exercice 2020	Recettes de l'exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Affectation du résultat de l'exercice 2019	Résultat cumulé à reporter
I	14 340.83	478.00	<i>-13 862.83</i>	29 672.35	15 809.52
F	3 079.10	14 816.07	<i>11 736.97</i>	0	11 736.97

Le Conseil Municipal après délibération,

DECIDE d'affecter le résultat 2020 de la manière suivante :

- à la ligne 001 « excédent d'investissement reporté » la somme de **15 809.52 €**
- à la ligne 002 « excédent de fonctionnement reporté » la somme de **11 736.97 €**

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

2021.02.07 Objet : Convention déneigement

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal de la convention déneigement établie avec la société agricole EURL DU GRAND PRÉ Route de Moussey à Avricourt (Moselle) :

Le Conseil Municipal après délibération,

ADOPTE la convention déneigement avec la société agricole EURL DU GRAND PRÉ Route de Moussey à Avricourt (Moselle).

CHARGE le maire de signer tous les documents relatifs à cette convention.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Conventions entre les pompiers et la commune

- Une convention va être signée entre le SDIS et la commune concernant le mise à disposition d'un agent communal pompier.
- Une convention va être signée entre le SDIS et la commune concernant l'achat de la nouvelle porte de garage du local Pompier. Le montant de la facture sera divisé en deux : une partie payée par la commune et l'autre partie payée par le SDIS.

Projet Vidéo surveillance de la commune

Un projet est à l'étude pour sécuriser le village grâce à un système de vidéo surveillance pour parer à la délinquance qui se développe dans la commune et protéger les sites sensibles.

Défibrillateur

La société OB'LIGER va installer un défibrillateur à la salle communale et nous en fait don. Nous remercions chaleureusement Nicolas LIGER, directeur de la société.

Certifié conforme à l'original

Le Maire

Eric DENNY



Le secrétaire de séance

Christelle HEMERY

